

# Projet pédagogique

ASSOCIATION FAMILLES RURALES LE RUSSEY

15 AVENUE DE LATTRE TASSIGNY

25210 LE RUSSEY



**ANNEE 2025**

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Association créée  
en 1960

Conseil d'administration :  
Présidente : Mme GUILLEMIN Fanny  
/ parents acteurs de la garde de  
leurs enfants



Association Familles Rurales  
Le Russey

Env. 100 familles  
adhérentes

**Activités adultes  
ou enfants** : yoga,  
café tricot, club  
couture

**Accueil de loisirs et périscolaire**  
(accueil des enfants de 3 à 12 ans)  
situé aux abords de l'Église  
15 avenue de Lattre Tassigny  
25210 Le Russey

**Multi accueil** (accueil des  
enfants de 0 à 3 ans) situé à la  
maison des services  
17 avenue de Lattre Tassigny  
25210 Le Russey

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir aux enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité et d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'ACM (Accueil collectif de mineurs) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome.

Le projet pédagogique de l'ACM constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en oeuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

## OÙ NOUS TROUVER ?



Association Familles Rurales Le Russey  
15 avenue de Lattre de Tassigny  
25210 LE RUSSEY  
03 81 43 70 96  
al.lerussey@famillesrurales.org  
<https://www.famillesrurales.org/lerussey/8/presentation-accueil-de-loisirs>

## PUBLICS ACCUEILLIS SUR LA STRUCTURE

MATERNELLE  
de 2ans à 5 ans



PRIMAIRE  
de 6ans à 12 ans

Élèves de l'école des Gentianes et Immaculée Conception du Russey principalement, durant l'accueil de loisirs et des mercredis on accueille des enfants de plusieurs communes alentours : Le Luhier, Le Barbois, Maîche, Charquemont..etc

## HORAIRES PÉRISCOLAIRE/ VACANCES/ MERCREDIS

### PERISCOLAIRE

**MATIN** : 6h45 / 8h30. Le petit déjeuner est inclus pour les enfants qui arrivent de 6h45 à 7h20. Durant le temps de périscolaire, l'enfant est en jeu libre. Les animateurs peuvent proposer des activités qui ne seront pas imposés aux enfants. Le jeu libre favorise l'autonomie des enfants ainsi que leur imaginaire. L'équipe d'animation a pour rôle dans ces moments là d'accompagner et encourager les enfants dans leurs démarches.

**APRES ECOLE** : 16h20 / 19h00. Un goûter est proposé aux enfants en revenant de l'école. Ce goûter nous est livré par Château d'Uzel et est livré tout les jours. Pour le groupe des 6/12 ans, les devoirs peuvent être fait accompagnés d'un animateur, mais ce n'est en aucun cas de l'aide scolaire. Comme le matin, les enfants sont en jeu libre. Des jeux de société, des livres, des jeux de construction... sont à dispositions des enfants et au service de leur imagination.

## MERCREDIS ET VACANCES

**Mercredi** : 6h45 / 18h00. Il y a la possibilité d'inscription en demi journée sans le déjeuner ou d'une inscription de l'après midi à partir de 13h30. Les enfants qui arrivent de 6h45 à 8h00 ont possibilité de petit déjeuner.

Nous prévoyons une sortie à l'extérieur par période, ainsi que une à plusieurs sorties nature suivant les conditions météorologiques.

**Vacances scolaires** : 6h45/18h00 Il y a la possibilité d'inscription en demi journée sans le déjeuner ou d'une inscription que l'après midi à partir de 13h30. Les enfants qui arrivent de 6h45 à 8h00 ont possibilité de petit déjeuner.

Durant les semaines d'accueil de loisirs de l'été, nous mettons en place un mini-camp de 4jours 3nuits où les 7-12 ans partent dans un lieu à moins de 2h de route de l'accueil de loisirs. Pendant ce séjour, les enfants sont amenés à participer à la vie de groupe en aidant les animateurs au montage du campement, aux repas...etc. Ce camp réponds aux objectifs pédagogiques mis en place par l'équipe d'animation,



**L'accueil de loisirs est ouvert les deux semaines des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. L'été, l'accueil reste ouvert la 1ère semaine de Juillet et les 3 dernières d'août. Ces ouvertures sont basées sur un sondage qui a été conduit aux parents en 2022.**

## LA JOURNÉE TYPE EN ACCUEIL DE LOISIRS

**6h45 à 9h00** : Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs selon les effectifs. Déjeuner en commun, brossage des dents, et jeux libres.

**9h00** : Temps d'échange avec les enfants ainsi qu'annonce du programme de la journée.

**9h30 à 11 h30** : Activités par tranche d'âge et séparation des groupes dans les différentes salles.

**11h30 à 12h00** : Temps libre

**12h00 à 13h00** : Repas pour les enfants et l'équipe d'animation.

**13h00 à 13h30** : Rangement du repas. Jeux libres pour les enfants.

**13h30 à 14h00** : Arrivée des enfants de l'après-midi. Jeux libres pour les enfants dehors si le temps le permet.

**14h00 à 16h00** : Temps calme ou sieste pour les petits.

Activités pour les plus grands.

**16h30 à 17h00**: Gouter

**17h00 à 18h00** : Séparation, jeux libres. Transmission aux parents. Rangement des locaux.

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

DIRECTRICE

Maryse LIGIER



DIRECTRICE  
ADJOINTE

Virginie MICHAUD



ANIMATRICES

Lise VERGUET



En cours de validation...

Ismerye CHENU



Tiziana PIERRE



Sarah MONNIN



Véronique TRIPONNEY

Laura COMPAYRE



Cathie PERDREAU



Il est possible qu'un(e) ou plusieurs animateur(trice)s diplômé(s) ou stagiaire(s), selon les effectifs et durant les vacances scolaires vien(nen)t consolider l'équipe d'animation.

## ENVIRONNEMENT

L'accueil de loisirs du Russey se situe à proximité de l'église, de la boulangerie et du centre bourg où se rejoignent la place, la mairie, plusieurs commerçants et l'école Immaculée Conception. On y retrouve également la maison des services où y est logés la crèche, les bureaux de la Communauté de communes, de France Service et la poste communale.

À la mairie est installée la bibliothèque qui permet aux enfants du périscolaire d'aller y emprunter des livres, des revues ou des documentaires pour les partager à l'accueil de loisirs.

La commune met à disposition de l'accueil de loisirs diverses structures :

- Parcs de jeux : balançoires, toboggan..
- Gymnase (salle des fêtes) et son annexe
- Salle de gym ou de judo : sols matelassés



# LOCAUX DISPONIBLES DANS LA STRUCTURE ET OCCUPATIONS DE CEUX CI

## Bâtiment blanc - droite de la cour

- **La salle des dinosaures** -> Ce sont les plus jeunes qui occupent la salle (3/6ans) . Elle a été pensée par l'équipe d'animation, dont une des animatrices a pu bénéficier d'une formation sur l'aménagement des espaces en 2023, afin de favoriser l'espace et la circulation libre dans différents coins de jeux (coin bibliothèque, dinette, poupée, circuit voiture...etc)

Ces coins de jeux se modulent en fonction des rentrées par toute l'équipe d'animation. Ces modifications permettent de varier les envies de jeux des enfants.

*(EXEMPLE : Septembre/Octobre 2024 : Mise en avant des circuits voitures ainsi qu'un coin bébé avec une nouvelle nurserie.)*

- **La réserve** -> c'est une pièce où l'on stocke notre matériels de bricolage ainsi que des jeux (pour effectuer un tournus tout le long de l'année). C'est aussi un lieu de rangement pour les affaires de ménage, c'est armoire est sous clefs.

- **La salle des pompiers** -> Cette salle nous est mise à disposition pour pouvoir faire les petits déjeuners et déjeuners avec le groupes des plus jeunes. Les temps de repas sont des temps privilégiés d'apprentissage de l'hygiène, de l'échange et de la diversité alimentaire. Le personnel a la charge éducative de prendre le maximum de repas avec les enfants.



**Salle des Dinos**



**Salle des pompiers**

## Batiment blanc - à l'étage

- **Salle de sieste** -> Elle est aménagée pour être au maximum cocooning pour les enfants. Le groupe des petits sont tous amenés à venir au temps calme, le temps d'une histoire ou deux. Celles ci sont racontées par un adulte qui est référent de la sieste ce jour là. (Histoire classique, marionnettes, kamishibai..)  
Ce temps est instauré après le repas les mercredis et jours d'accueil durant les vacances scolaires.

- **Bureau de la directrice/de permanences** ->

Bureau où se déroule les rendez vous d'inscription des enfants avec les parents, ou tout autres rendez vous.

Les horaires de permanences sont :

LUNDI : 14H - 16H

JEUDI : 9H - 11H

VENDREDI : 14H -16H

## Bâtiment gris - à gauche de la cour

-**Le Hall** -> nous demandons aux enfants de ranger leurs affaires ( sacs contre le mur rouge et les manteaux, bonnets/casquettes, tour de cou, etc...sur un porte manteaux)

-**Salle du périscolaire** -> En période d'école c'est la salle d'animation pour les plus grands du périscolaire où se déroule l'accueil de ceux ci. Elle est aménagée avec des matériels adaptés aux enfants pour qu'ils soient au maximum autonome.

Durant les mercredis et les accueils de loisirs, l'accueil se fait dans cette salle jusqu'à 9h que les groupes soient séparés.



**Salle de sieste**



**Hall (coté grands)**



**Salle du périscolaire**

**-La salle du petit déjeuner** -> Les enfants sont accueillis au petit déjeuner dans cette salle où sont installés des tables et bancs pour qu'ils déjeunent en groupe.

Le petit déjeuner est servi sous forme de self via un chariot adaptés à la taille des enfants ce qui favorise le service.

Cette salle sert lors d'activité car nous pouvons la modeler en fonction de nos besoins ( tables et bancs qui peuvent bouger)



**Salle du petit déjeuner**

**-La salle du 3ème âge** -> Le club du 3ème age nous met a disposition cette salle les matins/ soirs du périscolaire ainsi que pendant les mercredis et les vacances pour les repas et animations.

**-La cour**



**Salle du 3ème âge**

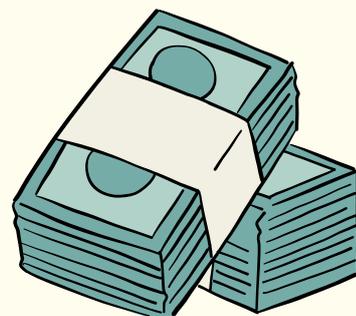
## LE BUDGET

Des budgets sont donnés à l'accueil de loisirs, afin de pouvoir fonctionner et mettre en place les différents projets définis par l'équipe d'animation.

Ces budgets sont ventilés comme suit:

- Alimentaires ( déjeuner, activité cuisine)
- Petites fournitures
- Fournitures administratives
- Fournitures d'hygiènes
- Projet et sorties pédagogiques
- Prestations d'intervenants extérieurs

La gestion du budget s'effectue sur une année civile.



# MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

## RÉUNIONS

Des temps de réunions sont mis en place avec l'équipe d'animation afin de préparer tous les temps d'animations, à raison de 2 heures par semaines. Ces réunions permettent de mettre en place les programmes du périscolaire et mercredis ainsi que de parler des problématiques de relationnels, de pédagogies, d'autoformation, de ressources humaines...

Les activités des vacances sont préparées durant 1 ou 2 réunions de préparation par période avec les équipes concernées où les programmes sont donc établis.

Des temps de réunions, pour des événements spécifiques sont épisodiquement prévus.

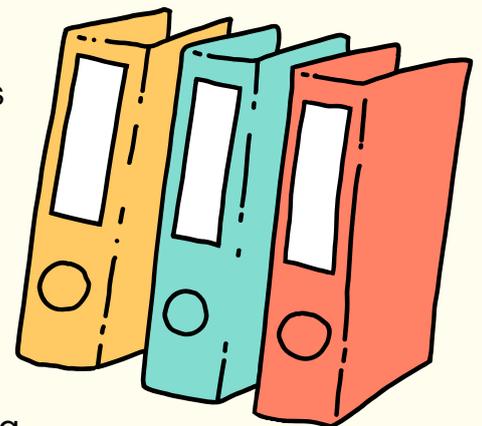
## CLASSEURS ADMINISTRATIFS

Dans le bureau de la direction, des classeurs administratifs sont disponibles. Ils sont à l'intérieur du placard administratif. Ils peuvent être consultés à tout moment.

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique de l'année en cours
- Le registre de sécurité : les recommandations de sécurité et évacuation

Plusieurs exercices d'évacuation sont pratiqués tout le long de l'année à divers moments de vie au périscolaire.

- Le classeur du personnel : diplômes et vaccins de chaque salariés
- Les programmes d'activités
- Les projets d'animations



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dans la structure, nous accueillons des enfants qui sont scolarisés dans les écoles du Russey : l'Ecole des Gentianes ou l'Ecole Immaculée Conception (privée). Les familles peuvent contacter la direction pendant les heures de permanences pour demander un rendez vous pour une pré-inscription, ensuite la directrice pourra créer un "portail famille" sur Synergie. En effet, les inscriptions passent par une plateforme sur internet. Une fois que la famille possède ses codes d'accès, c'est à elle de compléter le dossier de l'enfant.

Attention aucunes inscriptions ne sera possible si le dossier de l'enfant n'est pas complet (vaccins à jour, assurance extrascolaire...) et le dossier de l'enfant est à remettre à jour à chaque rentrée scolaire de Septembre.

Les familles peuvent inscrire les enfants au mois ou au trimestre selon les besoins de celles ci. Elle peuvent inscrire les enfants jusqu'à 48heures (jours ouvrés) avant le jour souhaité même chose pour les désinscriptions.

## TARIFS

Les tarifs sont variables en fonction du quotient familial des familles.



### TARIFS A COMPTER DU 5 FEVRIER 2024

Périscolaire et Extrascolaire LE RUSSEY

#### Tarifs Périscolaires

Tranches QF	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Matin 6h45 à 8h30 facturation au 1/4 d'h	0,40 €	0,58 €	0,65 €	0,71 €	0,79 €	0,83 €
Soir 16h30-19h00 facturation au 1/4 d'h	0,54 €	0,74 €	0,83 €	0,89 €	0,99 €	1,04 €

#### Tarifs Mercredis Loisirs et vacances

Tranches QF	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Matin 6h45-9h00 accueil échelonné facturé au 1/4 d'h (petit dej jusque 8h30)	0,53 €	0,58 €	0,65 €	0,71 €	0,79 €	0,83 €
Matin 9h00-12h	2,97 €	5,00 €	5,49 €	6,04 €	6,65 €	7,31 €
Repas 12h-13h30	5,93 €	7,01 €	7,37 €	7,73 €	8,12 €	8,93 €
Après-Midi 13h30-17h00	3,24 €	5,58 €	6,14 €	6,76 €	7,43 €	8,18 €
Soir 17h-18h départ échelonné facturé au 1/4 d'h	0,53 €	0,58 €	0,65 €	0,71 €	0,79 €	0,83 €
Journée complète 9h-17h	12,14 €	17,60 €	19,00 €	20,53 €	22,20 €	24,42 €

\* petit dej compris

\*\* aides aux temps libres déduits

**Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants n'habitant pas la commune du Russey.**

#### Application du Tarif :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder : Votre numéro d'allocataire

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème le plus élevé sera automatiquement appliqué.

#### Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Par chèque à l'ordre de Familles Rurales Le Russey, chèques vacances ANCV, tickets CESU et exceptionnellement (pour des raisons de sécurité) en espèces.

#### Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.

# FINALITÉS D'ACCUEIL



Les enfants sont reconnus comme des personnes à part entière. Nous voulons leur partager les valeurs du respect, du partage et de la vie de groupe.

L'animateur doit avoir le souci constant de veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

L'animateur doit inciter l'enfant à découvrir de nouvelles choses et de nouveaux goûts pour le développement des enfants. L'équipe d'animation connaît les différents rythmes des enfants. (besoin de temps calme, temps de repas, temps d'activité...etc)

À table, celui-ci demandera aux enfants de goûter tous les plats qui leur seront servis. Pour que l'on sache si nous aimons ou pas un aliment nous devons le goûter au minimum 10 fois. L'animateur aura la charge de partager le repas avec les enfants dans la mesure du possible (tables trop basses du côté des petits), il aura également la charge de servir les repas et d'accompagner les enfants à la participation des tâches lors du repas. La répartition de ces tâches est établie grâce à des tableaux réalisés par les référentes de ces groupes : pain, fromage, dessert, vaisselles, et participation au nettoyage de la salle de repas.

Pour ce qui est de la gestion des conflits ou des bêtises, l'animateur se doit avec les enfants d'une explication des faits et d'un retour envers l'équipe d'animation de ce qu'il a fait.

L'animateur se doit de donner une sanction éducative ou en cas de bêtises il se doit de veiller à la réparation de celle-ci. (ex: l'enfant cours dans les salles -> l'animateur se doit de demander à l'enfant de faire demi-tour et de revenir en marchant.)

L'animateur doit veiller à l'utilisation de son téléphone portable personnel. Lors des divers temps avec les enfants les animateurs doivent être joignable sans l'utiliser à des fins personnelles. Si l'utilisation à des fins personnelles est inévitable, il faut en informer la direction.

Aucun enfant de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter l'enceinte du périscolaire sans être accompagné d'un majeur de plus de 18 ans. Pour les enfants de plus de 6 ans une demande écrite, datée et signée sera demandée pour les laisser partir sans adultes. Si une personne non connue de l'équipe d'animation et qui ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées à récupérer les enfants, celle-ci devra montrer une carte d'identité ou tout autres documents d'identité valables.

Aucun médicament (même doliprane) ne sera donné aux enfants sans une ordonnance d'un médecin au nom de l'enfant. Nous accueillons des enfants avec un PAI (projet d'accueil individualisé).

Des trousseaux à pharmacie sont à disposition (hors vue des enfants) en cas de blessure d'un enfant.

# CADRE PÉDAGOGIQUE

## PROJET EDUCATIF DE FAMILLES RURALES LE RUSSEY

Un projet éducatif est défini les valeurs de l'association. Un ensemble de conceptions qu'une personne ou un organisme se forge sur le développement de l'homme et sur ses relations avec le milieu environnant. Il concerne surtout le développement de l'enfant en situation de loisirs structurés et qu'il s'épanouisse en toute sécurité.

Comme tout projet, il précise des intentions qui tendent à développer des facultés intellectuelles, morales et physiques pour chaque enfant en milieu collectif, tout en respectant leur personnalité.

Il doit permettre à l'enfant de s'épanouir dans diverses activités, jeux, bricolage, activités en milieu extérieur, etc....

### INTENTIONS PAR SECTEUR DU PROJET EDUCATIF

#### a) développement physique :

- Respect et mise en place de bonnes conditions de développement du corps de l'enfant et de l'adolescent.
- Respect des conditions de sommeil, d'hygiène.
- Développement optimal des sens de l'enfant par une alternance d'activités appropriées.
- Environnement non stressant

#### b) développement intellectuel :

Toutes les formes d'expression doivent être développées ; orales, écrites, artistiques (notamment corporelles).

#### c) développement affectif :

L'enfant ne peut vivre sans affection.

Le développement des capacités affectives d'un enfant est primordial à son bonheur, et son développement général harmonieux.

L'enfant devra faire l'expérience de relations affectives. Il les vit déjà dans le milieu familial et le centre de vacances sera une occasion pour l'enfant d'étendre les dites relations aux autres enfants et aux autres adultes.

Il a besoin de se sentir aimé, rassuré, de sentir l'influence d'un milieu protecteur, de pouvoir apprendre à aimer.

#### d) développement social et moral :

Apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, mais aussi de la solidarité, du respect des autres.

Apprendre l'ouverture à autrui.

Le respect du droit à la différence, du rythme, des possibilités de chacun.

Respect et reconnaissance des valeurs

Education à la tolérance des origines de race, de nationalité : des situations et conditions sociales; des religions : respect du matériel et des locaux.

### CONCLUSION

Notre but est que l'enfant arrive à être acteur pendant le centre et non consommateur, et que l'équipe d'animation travaille en ce sens



# PROJET PÉDAGOGIQUE 2025



“QUAND JE SERAIS GRANDE, JE SERAI...”

Cette année, nous allons pratiquer des animations pour que l'enfant apprenne ce qu'il est, et ce qu'il veut devenir.

Les animations vont graviter autour des métiers, des émotions et des loisirs sportifs ou récréatifs.

Nous souhaitons accompagner les enfants tout le long de l'année et leur apporter un maximum de connaissances.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Être capable d'échanger ses idées
2. Découvrir les différents métiers
3. Être capable de s'exprimer et de garder ses idées face à un groupe
4. Être capable d'exprimer ses émotions et connaître ses besoins
5. Favoriser l'autonomie des enfants
  - 5.1 Associer les enfants à la mise en place d'espaces permanents
  - 5.2 Assimiler les enfants aux tâches de la vie quotidienne (mise de la table, rangement des activités)

# REPARTITIONS DES THÈMES SUR L'ANNÉE



Janvier/Février : Les métiers

Vacances d'hiver : Les métiers

Mars/Avril : Le rêve

Vacances de printemps : Le rêve

Mai/Juin/Juillet : La célébrité

Vacances de Juillet : Le voyage

Vacances d'Août : Le voyage

Septembre/Octobre : Les émotions et leurs besoins

Vacances d'Automne : Les animaux

Novembre/Décembre : La famille

Par période :

- 1 séance cuisine

- 1 séance de sport

- 1 sortie extra périscolaire

- 1 sortie nature

- 1 grand jeu

- 1 séance autour de l'histoire

- 1 séance bricolage

- 1 séance autour de l'art du spectacle

## DÉROULEMENT D'UNE ACTIVITÉ

Dans l'idéale, la préparation et la mise en place de l'activité doivent être faites avant la prise en charge du groupe d'enfants.

L'animateur connaît son public et ses besoins. Il sait s'adapter en cas de non faisabilité entière ou partielle de son activité.

Nous demandons aux enfants de participer au rangement.

Les animateurs terminent de ranger et nettoient leurs activités quand les enfants sont sortis de la salle.



## EVALUATIONS

Grâce aux grilles ci-dessous, l'équipe d'animation évalue les activités proposées aux enfants pour permettre d'améliorer les prestations.

### EVALUATION QUALITATIVE

Porte une appréciation afin de qualifier un critère. S'appuie sur une opinion, des perceptions de changements, constats...

Evaluation de l'activité		
Critères qualitatifs	Séance 1	Séance 2
L'activité est-elle adaptée au public?		
Les enfants se sont-ils investis?		
Est-ce que l'activité a plu aux enfants?		

### L'ÉVALUATION QUANTITATIVE

S'appuie sur des données chiffrables et mesurables

Evaluation de l'activité		
Critères quantitatifs	Séance 1	Séance 2
La participation : Combien d'enfants ont participé à l'action?		
L'assiduité : combien d'enfants avaient une présence régulière à toutes les séances?		
Combien d'enfant ont compris les consignes?		